



INFO JULIEVILLOIS CONSEILS DE FEU

LES ACCUMULATIONS DE NEIGE EN HIVER

En hiver, plusieurs précipitations de neige ou de pluie verglaçante arrivent tous les ans. Selon les quantités tombées, il peut y avoir des accumulations sur les toitures de maison, les balcons, les escaliers, les portes et fenêtres. Ces accumulations peuvent représenter un danger pour les personnes qui circulent près des bâtiments, sans tenir compte des affaissements.

PELLETER ET DÉGLACER APRÈS UNE TEMPÊTE

Par mesure de prévention, la Ville de Sainte-Julie vous encourage à :

- ✓ Retirer la neige accumulée sur votre propriété pour éviter les risques d'effondrement.
- ✓ Porter une attention particulière à la quantité et la charge de neige sur votre toiture.
- ✓ Pelleter et déglacer votre entrée après chaque tempête.



ESCALIERS, BALCONS, PORTES ET FENÊTRES

Après une averse de neige, assurez-vous de déblayer et déglacer vos escaliers, vos balcons ainsi que vos portes et fenêtres. Si celles-ci servent de sortie de secours, il est important de déneiger les voies jusqu'à la rue. Si vous devez quitter la maison rapidement, une fenêtre glacée pourrait empêcher l'évacuation.

En plus d'être sécuritaires pour les membres de votre famille et de votre entourage, les services d'urgence pourront avoir accès plus facilement à votre résidence si le déneigement de votre maison est bien fait.

Pour plus de renseignements sur la prévention des incendies, consultez le site Web de la Ville dans la section Sécurité incendie.